



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/04/2024 A 20H00

**LIEU** : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

**PRESENTS** : M. David BUISSON (Maire), Mme Audrey BESSAY (1<sup>er</sup> adjoint), M. Guillaume CHAVAREN (2<sup>ème</sup> adjoint), Mme Lucie DESCHAMPS (3<sup>ème</sup> Adjoint), M. André DERORY (conseiller délégué), M Patrick CHARLES (conseiller municipal), Mme Françoise DEYGAT (conseillère municipale), Mme Monique RONDEL (conseillère municipale).

**ABSENT(S)** : Pierre-Henri DECOMBE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : André DERORY

Le compte rendu du précédent conseil municipal est présenté par Monsieur le Maire ;

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

### 1) APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Conseil municipal examine le compte financier unique du budget COMMUNAL pour l'année 2023 qui s'établit comme suit :

#### Budget communal :

FONCTIONNEMENT	
	2023
Résultat reporté N-1	610 030,26
Recettes de l'exercice	422 443,69
Dépenses de l'exercice	353 257,86
Transfert du budget eau fonctionnement sur budget communal	
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>679 216,09</b>
INVESTISSEMENT	
	2023
Résultat reporté N-1	-65 885,05
Recettes de l'exercice	939 620,01
Dépenses de l'exercice	1 208 675,01
Reste à réaliser dépenses	9 000,00
Reste à réaliser recettes	437 750,00
Transfert du budget eau Investissement sur budget communal	
<b>RECETTE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>93 809,95</b>
<b>RESULTAT INV CUMULE A REPORTER EN 2024</b>	<b>-334 940,05</b>



## Budget lotissement

Le Conseil municipal examine le compte financier unique du budget LOTISSEMENT pour l'année 2023 qui s'établit comme suit :

Résultat d'investissement de l'exercice:	10 184,36	
Résultat d'investissement antérieur: année précédente	-141 607,40	
Transfert operation non budgétaire		
<b>Résultat investissement cumulé à reporter</b>	<b>-131 423,04</b>	<b>001</b>
Résultat d'exploitation antérieur reporté:	0,00	
Affectation à l'investissement exc.courant	0,00	
Résultat d'exploitation de l'exercice:	8 422,64	
<b>Résultat d'exploitation cumulé à la clôture</b>	<b>8 422,64</b>	
<b>Affectation du résultat:</b>		
<b>Au financement des investissements:</b>		<b>1068</b>
<b>Au report à nouveau d'exploitation :</b>	<b>8 422,64</b>	<b>002</b>

**DECISION** : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2023

### **2) AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame Audrey BESSAY, 1ere adjointe, présente le résultat budgétaire de l'exercice

**DECISION** : Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats à l'unanimité

### **3) VOTE DES BUDGETS**



Monsieur le maire présente les budgets primitifs 2024

### Budget communal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTE DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	283 600,00 €	Excédent antérieur reporté	529 216,09 €
Charges de personnel	139 000,00 €	Atténuation de charges	700,00 €
Atténuation de produits	4 230,00 €	Opération d'ordre entre section	12 000,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	Produits des services	18 700,00 €
Virement à la section investissement	328 058,09 €	Impôts et taxes	4 675,00 €
Opération d'ordre entre section	5 790,00 €	Imposition directes	108 000,00 €
Autre charge de gestion courante	47 000,00 €	Dotations et participations	117 651,00 €
Charges financières	24 500,00 €	Autres produits de gestion courante	48 971,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €		
dotations aux provisions	7 735,00 €		
<b>DEPENSES</b>	<b>839 913,09 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>839 913,09 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Déficit N-1	334 940,05 €	Excédent de fonctionnement reporté	150 000,00 €
Remboursements d'emprunts	63 300,00 €	virement de la section fonctionnement	328 058,09 €
travaux en régie	12 000,00 €	vente école de Cruzolles	96 000,00 €
amortissement	1 716,00 €	fctva	87 847,00 €
Matériel informatique - logiciel	3 000,00 €	amortissements	5 790,00 €
cimetière reprise concessions	4 000,00 €	Emprunt nécessaire	174 420,96 €
Réfection place de l'école	100 000,00 €	subvention enveloppe de solidarité	3 671,00 €
Ecole	400 000,00 €	subvention école	409 079,00 €
Refection piste forestière	186 000,00 €	subvention Via ferrata	25 000,00 €
fleurissement	3 000,00 €	subvention Chapelle	21090
via ferrata	185 000,00 €		
divers travaux	8 000,00 €		
<b>DEPENSES</b>	<b>1 300 956,05 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>1 300 956,05 €</b>

### Budget lotissement



**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES					RECETTES			
article	contrôle	intitulé	observations	montant	article	intitulé	observations	montant
605	011	travaux honoraires	voirie, VRD...	24 422,54	7015	vente terrains aménagés	vente parcelles (par D c.liaison, op.réelle)	15 999,90
608	011	frais accessoires	commission sur emprunt		71355-042	variation en cours de production	en fin d'année, reprend total chap. 60 (par D 355xx)	
			transfert intérêt emprunt				constatation des lots achevés (par D 3555)	131 424,00
			indemnité propriétaire					
6015	011	assurances terrain à aménager	terrain acquis+frais		774	subvention exceptionnelle	subvention budget principal	
6045	011	études, prestations de service	géomètre essais de sols fouilles archéologiques		796041	transfert charges	transfert intérêts emprunt	
			s/total (coût de production)	24 422,54	002	résultat fonct. reporté	excédent	8 422,64
633	633		reversement d'excédent au budget principal en cours de vie du lotist		75822	déficit à faire supporter	Prise en charge du déficit du budget annexe	
6522	65	excédent à reverser			7473	Subvention département		
6588		Autres charges diverses de gestion coura		1,00	758			1,00
6611	66	intérêts emprunt						
71355	042	variation en cours de production	annulation du stock initial de travaux (par R. 3555)	131 424,00				
71355	042	variation terrains aménagés	constatation vente de lots (par R. 3555)					
002	002	résultat fonct. reporté	déficit					
022	022	dépenses imprévues						
			TOTAL	155 847,54			TOTAL	155 847,54
INVESTISSEMENT								
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641	emprunt		131 423,04
						(éventuellement 16441 et 16449 si emprunt avec option de tirage sur ligne de trésorerie)		
1687	16	avance	rbst av. remboursable du budget ppal		1687	avance	av. remboursable du budget ppal	
3351	040	travaux en cours	terrains )		3555-040	terrains aménagés	sortie du stock de lots vendus (par D 71355)	
3354	040	travaux en cours	études, pr. serv ) par					
3355	040	travaux en cours	travaux ) R 7133		001	résultat inv. reporté	excédent	
33581	040	travaux en cours	frais accessoires)					
33586	040	travaux en cours	frais financiers )		3555-040	annulation du stock initial de travaux (par D7135)		131 424,00
	04							
3555	040	terrains aménagés	constatation lots achevés (par R 71355)	131 424,00				
001	001	résultat inv. reporté	déficit	131 423,04				
			TOTAL	262 847,04			TOTAL	262 847,04

**DECISION** : Le conseil municipal a voté l'unanimité les budgets 2024

**4) VOTE DES TAUX**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de se positionner ou non pour l'augmentation des taxes.

**DECISION** : le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux et vote à l'unanimité le maintien des taux de 2023

**5) FONGIBILITE DES CREDITS**



Le conseil municipal autorise le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

## 6) CONVENTION APPEL D'OFFRES AVEC LE DEPARTEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Commune va devoir réaliser deux appels d'offres, un pour le projet d'aménagement de la place de l'école et l'autre pour le projet de la Via Ferrata.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le Département propose aux Communes d'adhérer à une solution de dématérialisation des marchés publics, le coût est de 450 €.

**DECISION** : Le Conseil municipal

- décide d'adhérer à la solution proposée par le Département
- donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

## 7) LOI APER ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce dernier doit se prononcer sur la commune ou il y aurait des zones pour permettre l'implantation de productions d'énergies renouvelables.

**DECISION** : Le conseil municipal fait une première proposition

Energies Renouvelables	Proposition du Conseil municipal
Panneaux photovoltaïques	Si en toiture : toute la commune Si hors toiture : en zone urbaines
Eolien	Non souhaité par le conseil municipal
Biogaz/Biomasse	Toutes les zones agricoles
Solaire thermique	Zone urbaine
Géothermie	Zone urbaine
Réseau de chaleur	Zone urbaine

## 8) PRESENTATION COMMERCIALISATION ZONE ARTISANALE



Monsieur le maire informe le conseil de la commercialisation de la zone artisanale par Loire Forez à l'automne 2024.

### 9) AVANCEMENT PROJET PRL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du projet du Parc Résidentiel de Loisirs

### 10) QUESTIONS DIVERSES

#### a) Avenant travaux école

Avenant n°2 lot 7 métallerie serrurerie : le bureau d'étude demande à ce que soit rajouté une main courante dans l'escalier soit un avenant de 550 € HT ce qui porte le marché de 11230 € HT à 11780 € HT

Avenant N°1 lot 16 électricité : le bureau d'étude demande que soit installé un flash sonore et lumineux dans les sanitaires. Les volets roulants doivent être alimenté électriquement et un interphone sera rajouté à l'entrée de l'école, soit un avenant de 2832 € HT ce qui porte le marché de 54188 € HT à 57020 € HT ;

**DECISION** : le conseil municipal approuve ces deux avenants.

Le secrétaire de Séance  
André DERORY

Le Maire  
David BUISSON

